

SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcissede-Rimouski
tenue le 2 avril 2024 à 19h, à la salle Ani

cet Proulx à Saint-Narcisse-deRimousl<i>, et à laquelle étaient présents :

GUERTIN, Mario	Maire
BANVILLE, David	Conseiller #1
PROULX, Jonathan	Conseiller #2
CARON, Marie-Hélène	Conseillère #3
SOUCY, Guillaume	Conseiller #4
SOUCY, Gervais	Conseiller #5
DUCHESNE, Robert	Conseiller #6

Ainsi que madame Vanessa Ruest-Vignola, directrice générale, greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19

MOT D'OUVERTURE DU MAIRE

Monsieur le maire remercie tout le monde pour leur présence, une vingtaine de citoyens sont
présents lors de la séance.

20240401 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

I l est proposé par Robert Duchesne, appuyé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité
d'adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Narcissede-
Rimouski.

20240402 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal du 5 mars
2024 ;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucune modification a apporté ,
I l est proposé par Guillaume Soucy, appuyé par Gervais soucy et résolu à l'unanimité de
procéder à l'adoption du procès-verbal du 5 mars 2024.

20240403 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Robert Duchesne appuyé par Gervais Soucy et résolu à l'unanimité d'adopter
les comptes à payer du mois de mars au montant 84 460.93\$ et les salaires nets de mars au
montant de 48 206.38\$. La directrice générale Vanessa Ruest-Vignola confirme que les fonds
sont disponibles pour le paiement de ceux-ci. La direction générale avise aussi que des revenus
de 645 021.84\$ ont fait l'objet d'entrée d'argent ce mois-ci.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été remise au membre du conseil municipal et ne comporte aucune demande ni questions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question sur l'ordre du jour n'est posée.

RAPPORT SUR LES PLAINTES TRAITÉES DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION ORDINAIRE

Les plaintes concernant l'état des chemins municipaux ont été reçues, le conseil municipal assure un suivi serré pour la période estivale.

20240404 - RAPPORT ANNUEL D'INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la MRC a remis son rapport annuel d'incendie à chaque municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a fait la lecture de ce dit rapport ;

Il est proposé par David Banville appuyé par Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport annuel d'incendie.

20240405 - ADOPTION DU RÈGLEMENT 391-2024 RELATIF À LA DEMOLITION D'IMMEUBLES

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par Gervais Soucy à la séance du 5 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la consultation publique a eu lieu le 2 avril à 18h30 et qu'aucune question ni commentaire n'a été formulés ;

Il est proposé par Gervais Soucy, appuyé par Guillaume Soucy d'adopter le règlement 391-2024 relatif à la démolition d'immeubles.

20240406 - DONATION DU LOT 4 797 699

Il est proposé par David Banville appuyé par Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la donation du lot 4 797 699 à une société à constituer représentée par monsieur Miguel Perreault tel que mentionné dans le dépôt de projet reçu le 25 janvier 2023.

20240407 - APPUI À LA DEMANDE DE SIGNALISATION DES CITOYENS DE LA ROUTE TACHÉ

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la route Taché sont en démarche pour une nouvelle signalisation à des fins de sécurité ;

Il est proposé par Robert Duchesne appuyé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'appuyer la démarche de demande de signalisation sur la route Taché par les citoyens de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

20240408 - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER À L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-ST-LAURENT

ATTENDU QUE l'organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-St-Laurent a déposé une demande de financement pour son programme Eco'leau , un programme d'éducation portant sur la conservation des ressources hydriques et de la faune aquatique ciblant les élèves de la 4^e année à la 6^e année du primaire ;

Il est proposé par Jonathan Proulx, appuyé par Gervais Soucy et résolu à l'unanimité de procéder au soutien financier au montant de 300\$ pour deux années consécutives. Le conseil municipal mentionne l'intérêt pour l'application de ce projet dans sa communauté soit à l'école Boijoli.

20240409- DEMANDE DE COMMANDITE AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS

CONSIDÉRANT QUE le club des 50 ans et plus à formuler une demande de commandite au conseil municipal •

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a étudié la demande reçue ;

Il est proposé par Robert Duchesne, appuyé par David Banville et résolu à l'unanimité de procéder à une commandite de bouteilles de vin du centenaire à concurrence de 30 bouteilles.

20240410-NOMINATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TERFA

CONSIDÉRANT QUE le siège de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski au conseil d'administration de T ERFA doit être renouvelé ;

CONSIDÉRANT QUE mesdames Jasmine Gosselin et Lucie Guimond sont toujours intéressées à poursuivre leur mandat au sein du dit conseil d'administration.

Il est proposé par Gervais Soucy, appuyé par Guillaume Soucy et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de mesdames Jasmine Gosselin et Lucie Guimond à titre de représentantes de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski au conseil d'administration de TERFA.

20240411-DÉPÔT AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski souhaite effectuer le dépôt du projet Cuisine collective au centre multifonctionnel au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2024,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Robert Duchesne et résolu à l'unanimité que le conseil municipal : Approuve le dépôt du projet Cuisine collective au centre multifonctionnel

- Confirme sa contribution au projet
- Désigne Vanessa Ruest-Vignola ou Mikaël Jacques à agir pour et au nom de l'organisme dans le cadre de cette demande (signataire).

20240412- DÉPÔT AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL (FOND RÉSERVÉ)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski, confirme avoir pris connaissance du projet CENTRE DE LA PETITE ENFANCE déposé par la Corporation de développement de Saint-Narcisse-de-Rimouski au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour l'appel de projet d'avril 2024.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gervais Soucy appuyé par Robert Duchesne et résolu à l'unanimité que le conseil de Saint-Narcisse-de-Rimouski :

- Appuie le projet CENTRE DE LA PETITE ENFANCE de la Corporation de développement de Saint-Narcisse-de-Rimouski
- Autorise qu'un montant de 8000 \$ soit puisé à même l'enveloppe du montant réservé provenant du Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette.

20240413- OCTROIE DE CONTRAT À L'INSTALLATION DU PLANCHER DANS LE LOCAL DE LA GARDERIE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu trois soumissions pour refaire le couvre-plancher du local de la garderie suite au dégât d'eau ainsi que la remise à neuf de ce dernier ;

Il est proposé par Gervais Soucy, appuyé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat des charges complètes à l'entreprise locale NETTOYAGE CONSTRUCTION ROGER-YVES SOUCY pour un montant de 28 356,36 \$ plus profits, frais d'administration et taxes applicables.

20240414- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

ATTENDU QUE le programme du PRACIM offre du financement intéressant pour les projets d'hôtel de ville.

CONSIDÉRANT le manque d'espace dans l'hôtel de ville actuel est important

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Robert Duchesne et résolu à l'unanimité que le conseil de Saint-Narcisse-de-Rimouski • Il est résolu que :

le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière; la Municipalité a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle; la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné; la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

VARIA

20240415- NOMINATION DE MONSIEUR JEAN-PHILIPPE PELLETIER À TITRE DE CHARGÉ DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Guillaume Soucy, appuyé par Gervais Soucy et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de monsieur Jean-Philippe Pelletier à titre de chargé des travaux publics de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski et autorise la signature de l'addenda au contrat de celui-ci par la directrice générale madame Vanessa Ruest-Vignola.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions de fonctionnement, de budget, de voirie sont posées à monsieur le maire. Des demandes de suivis pour trois dossiers sont demandés à la directrice générale qui assure que ceux-ci seront fait dans les plus brefs délais.

20240416- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par David Banville et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h17.

Gervais Soucy
Maire suppléant